

---

# Le Nord canadien

---

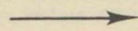


Le Nord est un immense territoire qui constitue près des trois quarts de la superficie du Canada. Encore peu exploité, très peu peuplé, il est mal connu de la plupart des habitants des grandes villes, toutes situées dans les régions méridionales du pays. Qu'est-ce que le Nord ? Jusqu'où s'étend-il ? Comment déterminer ses frontières ? De quelle façon se subdivise-t-il ? Notre supplément tente de répondre à ces questions en s'inspirant des travaux de M. Louis-Edmond Hamelin, professeur à l'université Laval (Québec).

## *Définir le Nord*

Il y a plusieurs définitions du Nord canadien : toute définition est en effet fonction des critères retenus. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux font commencer le Nord au soixantième degré de latitude. Cette frontière administrative a peu de signification naturelle. Le recours à l'isotherme de 10° Celsius en juillet n'est guère plus satisfaisant. Que vaut en effet le message d'un seul aspect durant un seul mois de l'année, et exprimé selon une valeur moyenne ? L'appel à des facteurs botaniques, comme le passage de la taïga à la toundra, n'est pas non plus suffisant : le critère végétal ne rend pas compte, à lui seul, de la complexité et de la totalité du Nord. Un seul facteur physique, pris isolément, ne peut indiquer de manière valable les limites du Nord.

Des critères humains ont été considérés : par exemple, les frontières de l'agriculture commerciale. Mais celles-ci tiennent à beaucoup d'éléments, dont certains n'ont rien de nordique. De plus, dans le Nord, l'agriculture n'est qu'un mode de vie pionnier parmi d'autres (pêche, mines, chasse, activités de recherche scientifique). Tout au plus peut-on dire que l'agriculture "facile et rentable" constitue l'un des anti-critères du Nord. La limite septentrionale de l'écoumène continu (1) signale d'une façon un peu plus satisfaisante le début du Nord canadien, du moins si l'on fixe cette frontière à une quarantaine de kilomètres au nord de cet écoumène continu (défini soit par la présence de



1. Ecoumène : territoire considéré du point de vue de l'habitat et des activités humaines.